Ville de Crabtree

AVIS PUBLIC

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2025-453 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 2024-421

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 2024-421

1. Lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 2 juin 2025, le Conseil municipal a adopté le projet suivant :

   - Projet de règlement numéro 2025-453 concernant la modification du règlement de zonage 2024-421

2. Le projet de règlement consiste à :

   a) Modifier l'article 3.3.6 sur les pentes de toit, afin de permettre une inclinaison de pente moins restrictive pour les projets de rénovation ou de construction.

3. Le présent projet de règlement concerne **toutes les zones** du territoire de Crabtree.

4. Certaines dispositions du projet de règlement d'urbanisme numéro 2024-421 sur le zonage sont susceptibles d'approbation référendaire.

5. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 7 juillet 2025 à la salle du Conseil municipal, 111, 4e Avenue Crabtree, à 18 h 30. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement 2025-453 modifiant le règlement de zonage 2024-421.

6. Qu'au cours de cette assemblée publique, Monsieur le Maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

7. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, 111, 4e Avenue Crabtree selon l'horaire suivant :

Jusqu'au 20 juin 2025

Lundi, mercredi et jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Mardi : 8 h à 12 h et 14 h 30 à 16 h 45
Vendredi : 8 h à 12 h

À partir du 23 juin 2025

Lundi, mardi et jeudi : 8 h à 12 h et 13 h à 16 h 45
Mercredi : 8 h à 12 h et 14 h 30 à 16 h 45
Vendredi : 8 h à 12 h

Donné à Crabtree, ce 3 juin 2025

Pierre Rondeau
Directeur-général et greffier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, **Pierre Rondeau,** directeur général et greffier de la ville de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil le 3 juin 2025 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 3 juin 2025.

Pierre Rondeau